



• Lac de Montriond

• Hameau des Linarès

CONTRAT

espace  
valléen

VALORISATION DE  
LA VALLÉE DE CHÉRAVAUX, MONTRIOND



# SOMMAIRE

PRÉAMBULE ..... p.4

## PARTIE 1 LE CONTEXTE

- La communauté de communes du Haut-Chablais ..... p.6
- Le contrat espace valléen ..... p.7
- La stratégie touristique du territoire ..... p.8
- La commune de Montriond ..... p.9
- Les sites de la vallée de Chéravaux ..... p.10

## PARTIE 2 DES SITES À REQUALIFIER

- Repères historiques ..... p.14
- Une identité à créer ..... p.16
- Etat des lieux de l'offre touristique ..... p.17
- Offre et rôle des différents sites de la vallée de chéravaux ... p.18
- Etat des lieux de la fréquentation et de l'offre mobilité ..... p.20
- Deux comptages routiers riches d'enseignements ..... p.22
- Télécabine d'ardent : 1<sup>er</sup> test prometteur ..... p.23
- Diagnostic touristique ..... p.24
- Focus sur les sites touristiques clés de la vallée** ..... p.25
- Focus sur le Lac de Montriond ..... p.26
- Focus sur Ardent et sa Cascade ..... p.28
- Focus sur Les Lindarets ..... p.30
- Focus sur le plateau  
de Lécherette et les Brochaux ..... p.32
- Synthèse  
Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces de la vallée ..... p.34

## PARTIE 3 UNE DÉMARCHE DE VALLÉE À CONSTRUIRE

- Améliorer la mise en tourisme de la vallée ..... p.36
- Une stratégie de mobilité qui doit s'inscrire  
dans une approche globale et coordonnée ..... p.38
- Une requalification des sites indispensable,  
au service de l'expérience client ..... p.40

## PARTIE 4 DES ACTIONS CIBLÉES SITE PAR SITE

- Retrouver l'écrin du Lac de Montriond ..... p.46
- Magnifier la cascade d'Ardent ..... p.48
- Valoriser les atouts du hameau d'Ardent ..... p.50
- Reconquérir le hameau d'alpage des Lindarets ..... p.52
- Repenser Lécherette comme la porte d'entrée  
vers la haute-montagne ..... p.54
- Synthèse des actions ..... p.56

ANNEXES ..... p.61

## PRÉAMBULE

con coressit, quodic tem

Otatur, sit iumquatiur andio ea quo quis nihil eume non nem reperum a sam et, nis moluptatum cor aut mod quia nimagnis eumquod iaspici issinve liquaspis voluptatem quasin nulpna nitat pore voluptas andest, optusdaest dio et audi que repra parum hic to magnam aut ea eicius et ut faces et es adici omnis excepel lecernatem liate pre et magna dolupta tiatem volupta tiberae ceperch itatur ma volupta cus placearciis doluptatur, simus el in comni digent excepernate ellessit exces veles doluta que nusdae non et quunt aliquiamus estrum doluptae. Rovid quasit aute rerspiti hitatius modit quibus aut faccus, nos qui consequam quiste consequia destium volenim odiohenth moloresed maximolore re, officiae sendis aut que aut et volentu stotatur, num ipit ex eos ad mincti vit, quidebis ma nis expel eaquas alitibus arios sitas maximi, omniendae suntem et rem alignatibus est, con nectati que asperumet quae. Et et ut dolupiendes as prores parum quia demque oditatem untis erum verorem reria deserum que officias quid utem dolume alit quatios utatem faccustem ullendi tierror sitatent omnis eliquae labo. Et quiatem que molorem oluptam re pratus inus, omnihicim ut entum ilitior empedis ilibusam conectate voloriasped qui vellandandae num et est delliquae laut placero il mincium es magnihi llaboritate nisciis quatem apictat.

Nim cupic tectotat labo. Itat lame ipicim labo. Aboriae non con cum haris net et vent eos inuscii sciam, sam faccaeceate odis quis re verum suntis eiureruptam facienditam, conem fugitiis utest, soluptas acculla cestion eculluptatet facimoluptas sunt, iditaquunt venihatur?

Nam del et est, sedigendunt omnimus iusam volum que dus ent, qui dolecest quam nimoluptat odia nimus, te expedi sitatem inverepe odis ini torem sincto eos secepodam eventet et molecab oreptat.

Harchicatio essimol upietumquunt quo totam ad ut ipsam autecte lia quatios et, con peri debitiis everatiorrum repernam, que dolorpos millabo restiis cusapietur si blaces auta num et as quis sum et volori volorpore natia digenimusa et odi occum sinulparum eic te vendus.

dolupta tiatem vo

## PARTIE 1

# LE CONTEXTE

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

Entre le lac Léman et le Pays du Mont-Blanc, le Haut-Chablais se caractérise par des espaces montagneux, pastoraux, forestiers et touristiques avec des massifs séparés par des vallées relativement profondes : la Vallée d'Aulps et la Vallée du Brevon. Le territoire s'organise autour de 15 communes de montagne sur 309,28 km<sup>2</sup>, répartis sur 2 vallées. Son altitude varie entre 459 mètres à Reyvroz et 2 466 mètres sur la commune de Morzine.

La population du territoire est de 12 698 habitants permanents au dernier recensement de 2017 (10 682 en 1999). Entre le recensement de 1999 et 2017, la population a augmenté de 2016 habitants. La densité est de 41 habitants au km<sup>2</sup>.

Le territoire du Haut Chablais est caractérisé par son économie présente notamment touristique,

même si les bases productives sont encore présentes comme l'agriculture, l'artisanat, le secteur de la construction. Il comporte sur son territoire une partie d'un des plus grands domaines skiables au monde, les Portes du Soleil

Les politiques publiques menées par la Communauté de communes depuis plus de vingt ans ont toujours eu pour objectif de conserver le caractère attractif du territoire et une qualité de vie harmonieuse en jouant sur la complémentarité de ses particularités plutôt qu'en les opposant. Le maintien des équilibres entre les différents sous-ensembles du territoire, entre les activités économiques, entre les rôles que joue chaque type de collectivités sont l'expression d'une vision politique sur du long terme.

La prise en compte des différents enjeux sociaux, économiques, culturels, environnementaux, touristiques du

territoire se traduit dans le cadre du SCOT porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais et dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat, arrêté en septembre 2021.



## LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS, SUR LA PÉRIODE 2015-2020, A BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ESPACES VALLÉENS, QUI LUI A PERMIS DE DIVERSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE EN CONFORTANT LE TOURISME D'ÉTÉ ET D'INTERSAISON.

Pour la période 2021-2027, elle a candidaté pour la nouvelle génération de Contrats Espaces Valléens pour poursuivre les travaux engagés depuis 2015.

La collectivité s'est donné l'ambition d'être au plus près des acteurs du tourisme pour les accompagner dans leurs démarches de qualification, de développement, d'adaptation, d'évolution.

**Les travaux menés en concertation et coconstruction avec eux au cours du printemps 2021 ont permis d'identifier quatre axes stratégiques :**

- mieux travailler ensemble afin de de partager une vision et une ambition commune, de renforcer le dialogue et les complémentarités entre les acteurs, de faciliter les prises de décision

- accompagner des démarches pilotes sur quelques sites du territoire pour consolider leur mutation sur du moyen et du long terme
- structurer des filières essentielles au territoire afin de monter l'offre en gamme pour répondre au mieux aux attentes des clientèles et générer des séjours sur le territoire
- se déplacer en repensant les mobilités afin de renforcer l'attractivité du territoire

La valorisation de la vallée de Chérevaux est une des actions inscrites dans l'axe 2 sur l'accompagnement des démarches pilotes. Les enjeux auxquels elle doit faire face relèvent également de la diversification touristique (randonnée, vélo, agritourisme, culture) et des mobilités.

## LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

L'économie touristique est primordiale dans le développement du Haut-Chablais. Elle entraîne les autres types d'économie et permet au Haut-Chablais d'être un territoire vivant et attractif. Il est perçu comme un bassin de vie dans lequel toutes les activités sont complémentaires et interdépendantes au service d'une population résidente dont le nombre d'habitants augmente de manière régulière depuis de nombreuses années. L'activité hivernale est la locomotive du tourisme puisqu'elle représente les 2/3 de la fréquentation et les 4/5 des retombées économiques.

La saison hivernale 2020-2021, fortement impactée par les conséquences de la crise sanitaire due à la Covid 19, a montré le poids de l'écosystème des stations et également les limites d'une économie liée à une activité dominante.

Après une stratégie touristique fondée sur la structuration et la diversification de l'offre (activités de pleine nature, vélo à assistance électrique, tourisme culturel et agritourisme, hébergements), sur sa promotion et sa communication, les élus du Haut-Chablais souhaitent engager des actions qui renforcent les complémentarités du territoire, entre grandes et petites stations, qui engagent les stations dans une évolution

de leurs modèles, qui consolident les liens et les synergies entre les différents secteurs d'activité.

Les attendus de cette stratégie sont d'accompagner au mieux les acteurs économiques et les habitants dans les transitions auxquelles le Haut-Chablais, comme tous les massifs de montagne, est confronté.



## LA COMMUNE DE MONTRIOND

ELLE EST ANCIENNE PUISQUE LE VILLAGE EST CITÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1181. LA POPULATION EST DE 918 HABITANTS, EN CROISSANCE RÉGULIÈRE DEPUIS 1968. L'ALTITUDE SE SITUE ENTRE 877 ET 2 340 MÈTRES.

Son activité économique dépend fortement du tourisme avec les stations de Morzine et Avoriaz à proximité et avec également des sites et équipements sur le territoire communal.

On peut citer :

- **L'ÉGLISE DE LA VISITATION-DE-MARIE**, édifiée sur la chapelle de 1534 et restaurée au 18<sup>e</sup> siècle ;
- **LE LAC DE MONTRIOND**, site naturel encaissé dans une profonde vallée au pied de la pointe de Nantaux. Sa formation est due à un éboulement de blocs partis en rive droite de la Dranse. C'est un géosite du Geopark du Chablais ;
- **LA CASCADE D'ARDENT**, située au-dessus du lac de Montriond, se trouve à mi-chemin entre le lac et les Lindarets. La Cascade d'Ardent, site classé depuis 1944, est le point de départ d'un joli sentier en forêt au départ d'un pont qui enjambe la cascade ;

- **LE HAMEAU DES LINDARETS**, ancien village d'alpage, appelé aussi village des chèvres ;
- **DES ÉQUIPEMENTS EN REMONTÉES MÉCANIQUES**, dont la télécabine d'Ardent, qui permet d'accéder au domaine skiable des Portes du Soleil par le plateau de Lécherette.

L'activité agricole, même si elle connaît un léger déclin, est ancestrale et fondée sur l'exploitation des alpages. En effet, d'après les chartes médiévales, les habitants de Montriond appartenaient à une société d'entraide pour l'exploitation des alpages dont les aspects les plus marquants étaient des prêts de bêtes de labour ou la mise en commun des fruits du lait. Il s'agissait d'une forme très originale de groupement pastoral dont le but était d'optimiser l'exploitation de l'alpage et de protéger les plus faibles de ses membres.

## LES SITES TOURISTIQUES DE LA VALLÉE DE CHÉRAVAUX

• Lac de Montriond

• Hameau des Lindarets

• Cascade des Brochoux

La vallée a la particularité de proposer, dans un périmètre peu étendu, plusieurs sites naturels et patrimoniaux remarquables, et particulièrement faciles d'accès en voiture par la RD 228 (Route du Col de la Joux Verte). En l'espace de seulement 6,5 km, le visiteur qui remonte la vallée depuis le chef-lieu de Montriond découvre successivement :

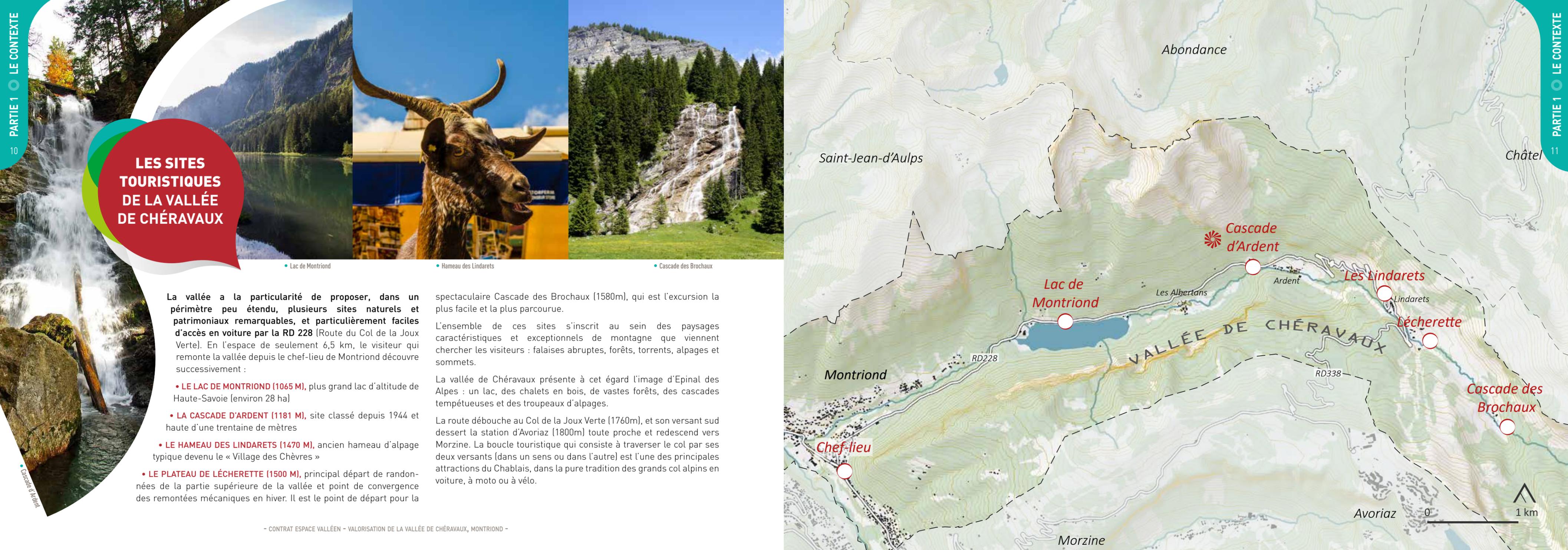
- **LE LAC DE MONTRIOND (1065 M)**, plus grand lac d'altitude de Haute-Savoie (environ 28 ha)
- **LA CASCADE D'ARDENT (1181 M)**, site classé depuis 1944 et haute d'une trentaine de mètres
- **LE HAMEAU DES LINDARETS (1470 M)**, ancien hameau d'alpage typique devenu le « Village des Chèvres »
- **LE PLATEAU DE LÉCHERETTE (1500 M)**, principal départ de randonnées de la partie supérieure de la vallée et point de convergence des remontées mécaniques en hiver. Il est le point de départ pour la

spectaculaire Cascade des Brochoux (1580m), qui est l'excursion la plus facile et la plus parcourue.

L'ensemble de ces sites s'inscrit au sein des paysages caractéristiques et exceptionnels de montagne que viennent chercher les visiteurs : falaises abruptes, forêts, torrents, alpages et sommets.

La vallée de Chéravaux présente à cet égard l'image d'Epinal des Alpes : un lac, des chalets en bois, de vastes forêts, des cascades tempétueuses et des troupeaux d'alpages.

La route débouche au Col de la Joux Verte (1760m), et son versant sud dessert la station d'Avoriaz (1800m) toute proche et redescend vers Morzine. La boucle touristique qui consiste à traverser le col par ses deux versants (dans un sens ou dans l'autre) est l'une des principales attractions du Chablais, dans la pure tradition des grands col alpins en voiture, à moto ou à vélo.





PARTIE 2



**DES SITES À REQUALIFIER**

REPÈRES  
HISTORIQUES**1094**

Fondation de la puissance abbaye cistercienne d'Aulps, qui rayonnera pendant plusieurs siècles sur une partie du Chablais.

**1181**

Premiers écrits mentionnant la commune de Montriond et la localité de «Chairavaux».

**15<sup>e</sup> siècle :** formation du lac de Montriond suite à un accident géologique.

**1868**

Réalisation cadastre français Les Lindarets sont le principal groupement bâti de la commune.

**1800**

La commune compte environ 800 habitants.

**Début du 20<sup>e</sup> siècle :** âge d'or des hameaux d'alpage d'altitude. Entre 20 et 30 familles vivent aux Lindarets, 70 chalets sont habités. 300 vaches et quelques chèvres font vivre l'alpage. Le hameau accueille même sa propre école.

**Entre deux guerres :** déclin important, les hameaux d'altitude sont progressivement en voie d'abandon. Aux Lindarets, on ne dénombre plus qu'une poignée de familles de bergers.

**1952**

Début de la construction de la route du col de la Joux Verte. Presque abandonné, le hameau des Lindarets reprend vie timidement lorsque 2 restaurants ouvrent pour accueillir les ouvriers du chantier.

**1962**

la population de Montriond est estimée à moins de 500 habitants (soit une perte de 40% de ses habitants par rapport au début du 19<sup>e</sup> siècle).

**1990**

Des travaux d'étanchéification permettent de stabiliser la côte du lac de Montriond auparavant sujette à des variations importantes de niveau pouvant atteindre une dizaine de mètres dès le début des étés. Aménagement de la plage du lac.

**2012**

Inauguration du domaine du Baron, sur la rive du lac de Montriond

**2008**

La commune de Montriond compte environ 800 habitants

**2018**

La commune compte près de 920 habitants. Plus de 60% des logements de la commune sont des résidences secondaires ou occasionnelles.



Développement d'une bi-saisonnalité touristique, Les Lindarets deviennent le «Village des chèvres» et constituent une curiosité touristique parmi les plus attractives du Haut-Chablais.

**1967**

inauguration de la station de ski d'Avoriaz et raccordement progressif de la vallée au domaine des Portes du Soleil, entraînant ensuite l'ouverture de 6 restaurants supplémentaires aux Lindarets.

## UNE IDENTITÉ À CRÉER

L'appellation « Chéravaux », bien que très ancienne, a la particularité de ne se raccrocher à aucune entité géographique. Ce n'est ni le nom d'un lieu-dit, ni celui d'un cours d'eau, ni d'un massif. Cette appellation n'est pour ainsi dire jamais utilisée.

Cette vallée qui s'étire le long de la rivière de la Dranse de Montriond n'a d'ailleurs pas véritablement de nom, et correspond davantage à une succession de sites qu'à une vallée homogène. Cela s'est traduit

dans les stratégies d'aménagement des collectivités au cours des dernières décennies, dont les réponses se sont matérialisées principalement site par site plutôt que dans une approche globale.

Le profil géographique du site est d'ailleurs peu favorable à l'expression d'une vision de vallée dans l'imaginaire collectif. La vallée est ici assez étroite et marque un coude au niveau de la Cascade d'Ardent. Ses versants plus ou moins raides offrent assez peu de points de vue, et les endroits

où le regard peut embrasser l'ensemble de la vallée sont peu nombreux. Depuis le sol, les dimensions et les grandeurs de la vallée sont ainsi difficilement perceptibles. Enfin, la route départementale n'est pas en cul de sac mais rejoint le col de la Joux Verte qui traverse vers Morzine, ce qui renforce l'impression d'une vallée de passage.

Il faut prendre de la hauteur pour saisir toute la dimension réelle de cette vallée et la hauteur de ses versants.



## ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE TOURISTIQUE ESTIVALE

### UNE OFFRE TOURISTIQUE ESTIVALE QUI A L'AVANTAGE D'ÊTRE DÉJÀ EXISTANTE ET TRÈS VARIÉE

Les sites de la vallée des Chéravaux rassemblent déjà une offre éclectique qui peut répondre aux aspirations de la plupart des clientèles touristiques :

#### UNE OFFRE SPORTIVE

sentiers de randonnées, itinéraires de VTT, montée cycliste du Col de la Joux Verte, pêche, plongée sous lac...

#### UNE OFFRE LUDIQUE

activités nautiques et récréatives au Lac de Montriond (baignade, kayak, promenades en poney, mini-golf...), jeux dans les torrents...

#### UNE OFFRE DE CONTEMPLATION :

paysages, points de vue, détente, promenades, cours de yoga au bord du lac... généralement auprès d'un public qui s'éloigne relativement peu de son véhicule

#### UNE OFFRE INSOLITE

le « Village des Chèvres » des Lindarets, unique en son genre

#### UNE OFFRE CULTURELLE

la faune et la flore, le patrimoine naturel et immatériel, la découverte de sites du Géopark...

### UNE OFFRE ABONDANTE D'ESPACES DE CONSOMMATION, PRÉSENTE TOUT AU LONG DE LA VALLÉE

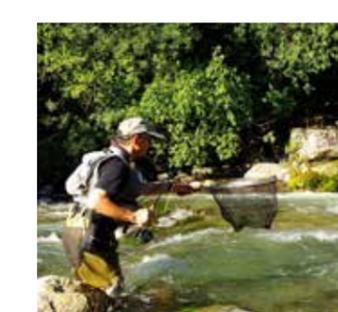
hôtel et auberges au lac, nombreux restaurants aux Lindarets et à Lécherette, magasins de souvenir aux Lindarets...

### UNE SITE MAJEUR POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES OU DE RÉCEPTION PROFESSIONNELLES OU PRIVÉES

le domaine du Baron, au lac.

Deux secteurs concentrent aujourd'hui l'essentiel de l'activité estivale : le lac dans la partie inférieure de la vallée, et l'ensemble Lindarets/Lécherette dans la partie supérieure.

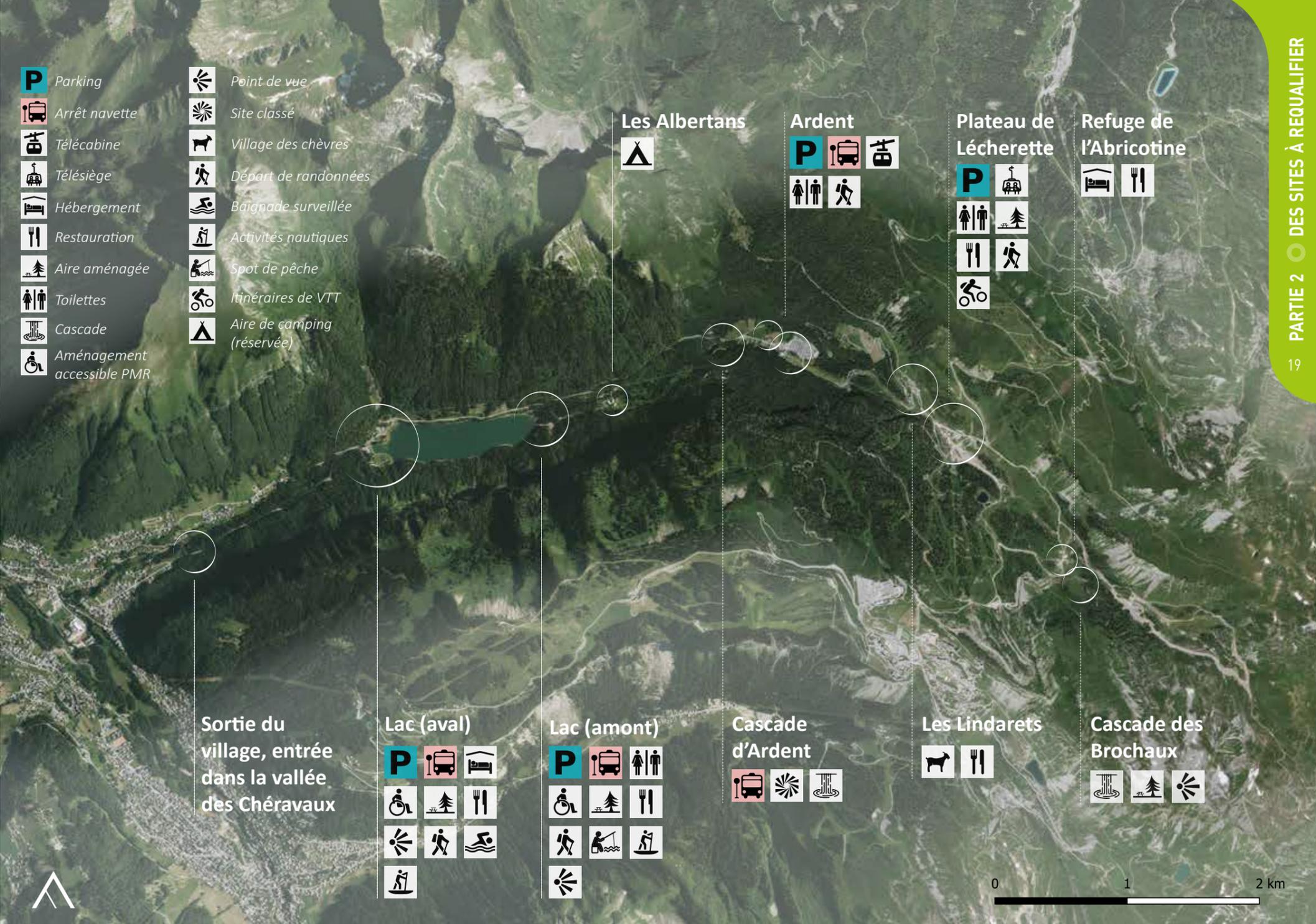
A bien des égards, les pratiques observées aujourd'hui sur ces différents lieux traduisent bien souvent un tourisme de masse, fortement axé sur une « consommation » rapide des activités possibles et des sites de la vallée. L'enjeu principal n'est donc pas de proposer une offre nouvelle, mais plutôt d'améliorer la qualité de l'offre existante et la façon de les pratiquer.





**OFFRE ET RÔLE DES DIFFÉRENTS SITES DE LA VALLÉE DE CHÉRAVAUX**

- Parking
- Arrêt navette
- Télécabine
- Télésiège
- Hébergement
- Restauration
- Aire aménagée
- Toilettes
- Cascade
- Aménagement accessible PMR
- Point de vue
- Site classé
- Village des chèvres
- Départ de randonnées
- Baignade surveillée
- Activités nautiques
- Spot de pêche
- Itinéraires de VTT
- Aire de camping (réservée)



Sortie du village, entrée dans la vallée des Chéravaux

Lac (aval)

Lac (amont)

Cascade d'Ardent

Les Lindarets

Cascade des Brochaux

Les Albertans

Ardent

Plateau de Lécherette

Refuge de l'abricotine

## ÉTAT DES LIEUX DE LA FRÉQUENTATION ET DE L'OFFRE MOBILITÉ

Il n'existe pas de données de fréquentation des différents sites de la vallée en nombre de visiteurs estimés, ce qui est un vrai point faible. Il n'est ainsi pas possible d'estimer avec fiabilité le nombre de visiteurs qui fréquentent le lac de Montriond, la cascade d'Ardent ou Les Lindarets au cours d'un été. En 2021, l'installation de deux compteurs routiers sur la RD 228 et l'ouverture de la télécabine d'Ardent, obtenus grâce au volontarisme politique de la commune, offrent un aperçu inédit (mais partiel) des dynamiques de fréquentation de la vallée.

### L'OFFRE DE MOBILITÉ QUI SE PRÉSENTE ACTUELLEMENT AU VISITEUR EST LA SUIVANTE :

- **LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 228** (Route du Col de la Joux Verte), fermée à partir d'Ardent pendant l'hiver. Elle dessert tous les sites, et un effet de « cabotage » est constaté (utilisation de la voirie pour se rendre successivement d'un site à un autre) ;

- **LA NAVETTE GRATUITE QUI RELIE MORZINE À ARDENT** pendant l'été depuis 2019, directement gérée par la commune ;

- **LA TÉLÉCABINE D'ARDENT**, qui relie Ardent à Lécherette, dont une ouverture estivale a été expérimentée pour la première fois à l'été 2021, exploitée par convention par la SERMA (société de remontées mécaniques d'Avoriaz).

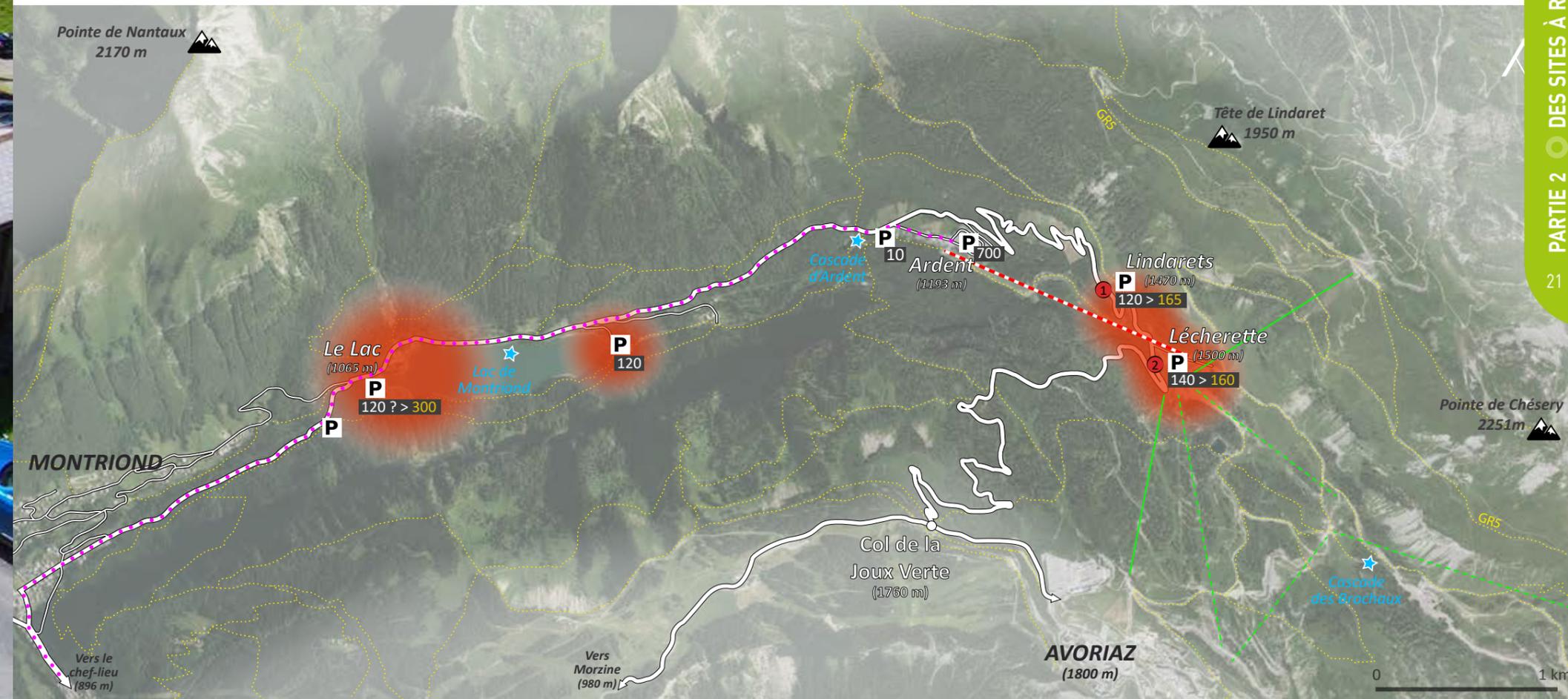
- **L'IMPORTANT RÉSEAU DE SENTIERS** (pédestres et vététistes), qui relie tous les sites de la vallée entre eux ici. Certains sont gérés par la commune, d'autres par l'EPCI au titre de la compétence tourisme.

En dépit de l'existence d'une offre alternative, la mobilité dans la vallée demeure aujourd'hui fortement dominée et orientée vers le mode automobile, en témoignent la façon dont les aménagements des sites ont été conçus par le passé, le jalonnement ou la communication relayée par les acteurs du tourisme.

Chaque site présente des capacités de stationnement importantes, mais fréquemment dépassées lors des plus fortes périodes de fréquentation. Cela qui génère un certain nombre de nuisances et l'expérience touristique en est directement affectée : stationnement sauvage, conflits d'usages, sentiment de surfréquentation, impact paysager, embouteillages, etc.

La situation actuelle impose de réfléchir aux conditions permettant un report modal à la source, d'autant plus que la requalification des sites touristiques de la vallée qui est envisagée risque d'augmenter à l'avenir cette fréquentation. Cela pose en parallèle des enjeux de communication (adapter la communication aux différents types de clientèles).

• Jour d'affluence aux Lindarets



- Sentiers et pistes (piétons, VTT, etc.)
- Parcours de la navette Morzine < > Ardent
- Parking aménagé
- Point de comptage temporaire RD228

- Site naturel remarquable
- Télécabine d'Ardent
- Remontées légères ouvertes l'été (télésièges et téléskis)
- Remontées légères fermées l'été (télésièges et téléskis)

- Secteurs connaissant des problématiques de surfréquentation et de stationnements saturés
- Estimation de la capacité de stationnement aménagée > Estimation du maximum déjà observé

## DEUX COMPTAGES ROUTIERS RICHES D'ENSEIGNEMENTS



DEUX POINTS DE COMPTAGE ROUTIERS TEMPORAIRES, INSTALLÉS ENTRE LE 19 JUIN ET LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021, MONTRENT DES VOLUMES DE VÉHICULES CONTRASTÉS ENTRE LE POINT BAS N°1 EN AVANT DES LINDARETS ET LE POINT HAUT N°2 EN AMONT DE LÉCHERETTE (VOIR CARTE P. 21), MAIS DES PRATIQUES DE FRÉQUENTATION SIMILAIRES.



**POINT DE COMPTAGE N°1**  
en aval des Lindarets  
(point bas)



**POINT DE COMPTAGE N°2**  
en amont de Lécherette  
(point haut)

TRAFIC MOYEN JOURNALIER  
SUR LA PÉRIODE  
(deux sens cumulés)

86 484 véhicules dénombrés,  
soit **1163**  /jour  
en moyenne

42 356 véhicules dénombrés,  
soit **570**  /jour  
en moyenne

MOYENNE JOURNALIÈRE : JUIN  
(19 au 30/06 uniquement)

**699**  /jour

**341**  /jour

MOYENNE JOURNALIÈRE : JUILLET

**1032**  /jour

**502**  /jour

MOYENNE JOURNALIÈRE : AOÛT

**1465**  /jour

**718**  /jour

MAXIMUM JOURNALIER  
ENREGISTRÉ À L'ÉTÉ 2021

**2174**  le mercredi  
11 août

**1217**  le jeudi  
12 août

DÉBIT HORAIRE MAXIMUM  
ENREGISTRÉ À L'ÉTÉ 2021

**306**  /heure  
le mardi 10 août entre 15h et 16h  
(soit 1 véhicule toutes les  
12 secondes en moyenne)

**167**  /heure  
le jeudi 12 août  
entre 11h et 12h

RAPPORT SEMAINE/WEEK-END

Effet week-end très perceptible en juin et en juillet,  
mais nettement moins marqué en août

- Une fréquentation automobile globalement deux fois supérieur sur le point « bas » par rapport au point « haut », signe qu'une minorité des visiteurs seulement effectue une boucle par le Col de la Joux Verte
- Une fréquentation estivale la plus forte durant le mois d'août
- Deux périodes de pointes journalières marquées: avant et après la pause méridienne (**11h-13h et 15h-17h**), qui tendent à s'étirer en août et le week-end.
- Un trafic presque exclusivement constitué de véhicules légers, et circulation en journée.

Face à de tels débits journaliers et horaires, mal adaptés à la configuration et à la vocation des lieux, et au regard de leur concentration critique sur quelques semaines et des sur plages horaires bien identifiables, le report modal sur la télécabine d'Ardent est autant une **nécessité** qu'une véritable **opportunité** pour désaturer Les Lindarets et Lécherette.

(Chiffres détaillés en annexe).

## TÉLÉCABINE D'ARDENT : UN 1<sup>ER</sup> TEST PROMETTEUR

Ouverte du 10 juillet au 29 août, la télécabine a enregistré 14 758 montées et 12 011 descentes. Sa fréquentation présente les mêmes dynamiques que la fréquentation automobile en partie supérieure de la vallée, avec une période de pointe sur le mois d'août, où la fréquentation a atteint jusqu'à 500 à 600 montées/jour. En termes de report modal, on pourrait avancer qu'avec une hypothèse de 3 personnes par véhicules, la télécabine a peut-être potentiellement permis d'éviter certains jours jusqu'à 150 à 200 véhicules supplémentaires aux Lindarets (sous réserve d'une meilleure connaissance des pratiques et des choix des visiteurs).

Cette expérimentation est d'autant plus prometteuse que les pistes d'amélioration sont nombreuses :

- La communication sur cette expérimentation a été incomplète et très perfectible
- Le jalonnement de la télécabine sur le terrain a été absent une grande partie de l'été
- Les horaires de la télécabine paraissent, avec le recul, mal adaptés aux pratiques de visiteurs : la télécabine a fonctionné sur une plage 9h30-16h45, alors que les comptages routiers montrent une fréquentation principalement plutôt sur une plage 10h-18h (voire plus tardive encore en août et le week-end).
- La tarification, qui s'est calquée sur celle pratiquée sur l'autre versant d'Avoriaz, était inadaptée à une clientèle familiale (7€ l'aller-retour pour un adulte et 5,80€ pour un enfant, avec un tarif spécial famille peu intéressant).
- Un manque de coordination avec les horaires de la navette Morzine-Ardent (dont la première montée arrive à Ardent seulement à 10h55).
- Les stationnements automobiles et la navette étant gratuits, la télécabine d'Ardent apparaît au visiteur comme le seul mode de déplacement à être payant dans toute la vallée, alors même qu'elle représente le plus fort potentiel de report modal.

La navette Morzine-Ardent apparaît elle aussi pas suffisamment valorisée, en particulier au niveau de ses arrêts, souvent peu qualitatifs. L'offre d'information disposées sur les parkings à destination des automobilistes est en comparaison plus abondante (au lac en particulier). La navette elle-même est un support de communication à ne pas négliger.

## SYNTHÈSE

### DES ENJEUX DE MOBILITÉ :

- Des pratiques de fréquentation et de déplacements encore mal connues
- Un gros potentiel de report modal : installations déjà existantes, vallée peu étendue, dénivelé encore acceptable pour le vélo à assistance électrique, etc.
- Une offre de mobilité aujourd'hui fragmentée et peu coordonnée
- Une offre de mobilité qui n'est pas suffisamment considérée comme faisant partie intégrant de l'expérience touristique

## DIAGNOSTIC TOURISTIQUE

### LE TOURISME A FORTEMENT ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES AVEC L'APPARITION DU CONCEPT DE «TOURISME EXPÉRIENTIEL».

**En opposition à un tourisme de masse à vocation consumériste, ce concept préconise une satisfaction du visiteur fondée des moments uniques à vivre, grâce à une relation forte avec le territoire et les prestataires qu'il va rencontrer. Il ne consomme plus un produit mais vit une expérience mémorable.**

L'expérience réussie repose sur :

- les rencontres et les partages,
- la découverte profonde et active des lieux,
- les approches sensibles liées à l'émotion, les dégustations...
- l'initiation, l'acquisition de connaissances grâce à la mise en récit des lieux et des habitants.

La vallée de Chéravaux comporte de nombreux éléments qui favorise cette expérience :

- une variété de sites complémentaires en termes d'ambiances, d'activités,
- l'harmonie des paysages vivants, diversifiés, façonnés par le travail des hommes
- un terrain propice à la pratique d'activités de pleine nature, pour tous.
- un terroir, fruit de la symbiose de la nature et de l'homme,
- des traditions rurales vivantes, des produits de qualité grâce à l'alpage sur la partie haute de la vallée exploité par des agriculteurs,
- un cadre bâti dans les hameaux préservé grâce aux règles architecturales qui ont permis une restauration qualitative des habitations

La présence des stations conforte l'attractivité du territoire qui se positionne sur une offre complémentaires à celles-ci.

Néanmoins, l'attractivité est telle que les visiteurs sont confrontés à des contraintes de circulation, de stationnement dans de sites qui subissent des pics de fréquentations importants en pleine saison estivale. L'expérience vécue par le visiteur en est dégradée et

parfois désuète, comme par exemple, au hameau des Lindarets quand visiteurs, chèvres et véhicules ne font plus bon ménage.

**Pourtant les opportunités sont là pour faire de la vallée un site exemplaire de découverte de la montagne :**

- des points d'intérêts nombreux et faciles d'accès,
- les attentes de la clientèle qui se tourne vers le slow tourisme et la convivialité
- l'appétence des visiteurs pour les produits locaux et leur dégustation sur place
- un potentiel fort pour la valorisation du patrimoine matériel et immatériel



## FOCUS SUR LES SITES TOURISTIQUES CLÉS DE LA VALLÉE



## FOCUS SUR LE LAC DE MONTRIOND

**LE LAC DE MONTRIOND EST LE PRINCIPAL SECTEUR DE LA VALLÉE À AVOIR DÉJÀ FAIT L'OBJET D'IMPORTANTS TRAVAUX DE REQUALIFICATION À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE.**

Le Lac est directement accessible par la RD 228 à chacune de ses deux extrémités, où l'on trouve notamment du stationnement, des espaces verts de détente et une offre en restauration et services. Un chemin piétonnier permet de parcourir l'intégralité du tour du lac, au ras de l'eau.

La commune a achevé en 2021 la **requalification du parking Est du Lac (à l'amont)**, qui a considérablement amélioré la qualité de l'accueil, ainsi que le sentier du tour du lac.

Récemment, elle a aussi amorcé ponctuellement des **travaux de réhabilitation de l'extrémité Ouest du Lac, à l'aval**, qui constitue le secteur le plus fréquenté du lac puisqu'il s'agit du tout premier point d'arrêt des visiteurs qui arrivent par le fond de vallée de Montriond : construction de la brasserie Lac'tuel, aménagement d'une aire de loisirs pour les enfants, requalification des abords immédiats de l'eau, requalification des espaces publics autour de l'Hôtel du Lac, qui s'ajoutent à la construction du Domaine du Baron en 2012.

Le secteur Ouest du lac présente toutefois une qualité d'accueil actuellement fortement impactée par l'organisation déficiente du stationnement. Une importante poche de stationnement (50 places), peu pratique, est située

proche de l'eau et nuit à la qualité paysagère du point de vue sur le lac et ses montagnes. Les dizaines de places de stationnement (autorisées ou sauvages) situées le long de la route départementale accueillent elles aussi le visiteur d'une façon peu qualitative et peu sécurisée, en particulier pour les piétons. Plus largement, les espaces publics pourraient être améliorés sur de nombreux aspects, en particulier le mobilier urbain et la signalétique, dont la qualité, le nombre et la disposition sont assez aléatoires et pas toujours judicieux.



→ Lac Ouest : une arrivée au lac négligée



→ Un stationnement mal organisé et inesthétique



→ Depuis la brasserie : la vue sur un espace saturé



→ Des espaces publics à requalifier



→ L'aire de jeux récemment aménagée



→ Lac Est : le parking avant travaux (vue 2014)



→ Le parking après travaux (vue 2021)



→ Lac Est : une rive apaisée par les aménagements récents

## FOCUS SUR ARDENT ET SA CASCADE

### DEUX PRINCIPAUX CONSTATS SE DÉGAGENT DU SITE DU HAMEAU D'ARDENT ET DE SA CASCADE CLASSÉE.

**Le secteur renvoie premièrement l'impression d'un espace public assez négligé :**

- l'entrée du hameau est peu accueillante : le petit parking des «Eaux Vives» avant le village n'est pas aménagé, le vieux pont de pierre ancestral n'est pas du tout mis en valeur, et les berges du torrent ont même été abîmées par des enrochements peu qualitatifs et par des actes de malveillance (dépôt sauvage de mortier de chantier)
- le «belvédère» sur la cascade depuis la route départementale n'est pas aménagé et s'avère inconfortable et dangereux
- la passerelle sur la Cascade d'Ardent, bien que dans un endroit spectaculaire, est vieillissante et met peu en valeur la cascade
- enfin le parking d'Ardent, aménagement avant tout utilitaire et très fréquenté l'hiver, devient une vaste étendue vide et « aride » l'été, cicatrice paysagère très perceptible vue d'en-haut.

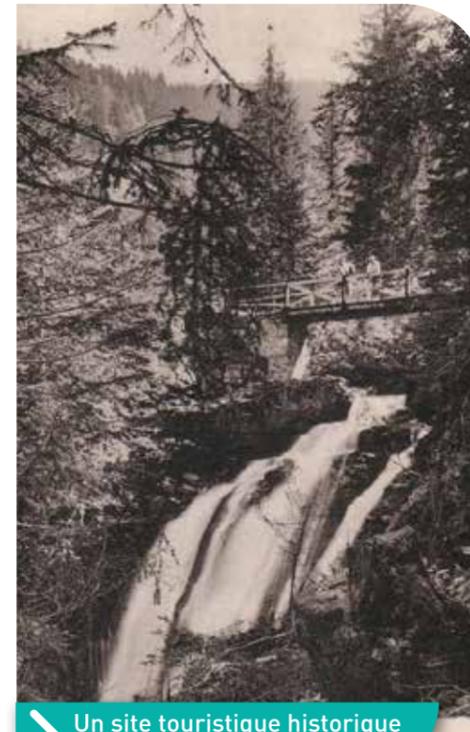
À l'intérieur du hameau, les constructions sont en revanche globalement de qualité et l'endroit est agréable, mais rien n'incite en réalité à entrer et à s'arrêter au hameau.

**Deuxièmement, le hameau occupe une fonction totalement différente l'hiver et l'été.**

Terminus de la vallée l'hiver, et grand départ des remontées mécaniques pour gagner le domaine des Portes du Soleil, les atouts d'Ardent (la télécabine à destination de Lécherette et son immense parking) sont beaucoup plus délaissés l'été venu.

Un important projet d'hébergement est en cours de montage à l'entrée du hameau (environ 900 lits), répondant à un besoin d'hébergement touristique sur la commune.

A mi-chemin entre le Lac et Lécherette, Ardent a ainsi le potentiel pour s'affirmer comme un « pivot » dans cette vallée.



→ Un site touristique historique de la vallée (date inconnue)



→ La passerelle : site en mauvais état, voire dangereux...



→ Le belvédère depuis la RD228 : un site à aménager



→ L'entrée du hameau d'Ardent à requalifier



→ ... des conditions de visite peu pratiques...



→ Le belvédère : un enjeu de valorisation et sécurisation



→ Le parking d'Ardent : une cicatrice paysagère



→ ... au détriment de l'expérience client des visiteurs

## FOCUS SUR LES LINDARETS

**LES LINDARETS SONT UN PETIT HAMEAU  
TOURISTIQUE UNIQUE EN SON GENRE, CONNU  
POUR SON TROUPEAU D'ENVIRON 70 CHÈVRES  
QUI DÉAMBULENT EN TOTALE LIBERTÉ  
PENDANT TOUT L'ÉTÉ AU CŒUR DU VILLAGE.**

Les recettes du succès sont les mêmes depuis plusieurs décennies : des chèvres très avenantes qui font le bonheur des enfants et qui ne manquent pas de perturber joyeusement la circulation, de nombreux restaurants et boutiques de souvenirs, un accès facile, sur fond de paysage « carte postale » typique du hameau de montagne.

**La fréquentation estivale croissante est cependant devenue de moins en moins gérable et l'expérience touristique tend globalement à se dégrader :**

- Des flux routiers devenus excessifs par rapport à la taille du hameau, et un stationnement sauvage de plus en plus problématique, malgré des capacités de stationnement déjà importantes estimées à plus d'une centaine de places (largement dépassées lors des pics de fréquentation) : la congestion de l'espace public menace aujourd'hui la raison d'être du hameau, qui devient moins adapté à de jeunes publics.
- Une pollution visuelle et sonore croissante qui ne satisfait pas les visiteurs
- La sensation d'avoir rapidement fait le tour du hameau
- Une préoccupation croissante pour le bien-être animal
- Un hameau qui renvoie pour certains une image excessivement mercantile

L'offre, qui a peu évolué dans le temps, ne semble aujourd'hui plus convenir aux attentes des visiteurs. Il s'installe un vrai sentiment de décalage entre l'image promue par les professionnels locaux et la réalité perçue par les visiteurs.

**Tous les acteurs partagent le constat qu'il existe un réel risque de dépérissement du hameau :**

- Si l'activité chevrière s'arrête,
- Si l'offre d'animation ne s'améliore pas,
- Si les espaces ne sont pas mieux mis en valeur
- Si la circulation automobile continue à asphyxier le hameau et à provoquer des conflits entre usagers.

**Les enjeux sont clairement identifiés par la commune et par les acteurs locaux :**

- Mieux valoriser un territoire véritablement digne d'intérêt (patrimoine matériel et immatériel)
- Soutenir l'activité chevrière, locomotive du hameau : la commune est propriétaire des installations agricoles et garantit leur pérennité. Elle envisage à présent de repositionner le magasin de transformation et de vente de l'alpagiste au cœur du hameau.
- Porter une stratégie globale qui ne peut se limiter à la seule gestion du trafic automobile (cf. étude spécifique réalisée au printemps 2021)
- Reconquérir l'espace public et la qualité paysagère du hameau : la commune a récemment missionné un paysagiste pour requalifier le hameau.



→ Un hameau saturé par le stationnement automobile...



→ ... qui dénature l'esprit des lieux



→ Des espaces publics peu qualitatifs...



→ ... voire très dégradés par endroits



→ Une ambiance perturbée par un trafic excessif...



→ ... et aggravée par le gabarit croissant des véhicules



→ Un besoin de se réappropriier l'espace

## FOCUS SUR LE PLATEAU DE LÉCHERETTE ET LES BROCHAUX

LE PLATEAU DE LÉCHERETTE, SITUÉ À 1500 MÈTRES, EST LE « CARREFOUR » DU HAUT DE LA VALLÉE, OCCUPANT UNE FONCTION RELATIVEMENT SIMILAIRE À CELLE QU'IL OCCUPE L'HIVER COMME L'UN DES CENTRES NÉVRALGIQUES DU DOMAINE SKIABLE DES PORTES DU SOLEIL.

Il est le point de convergence de plusieurs remontées mécaniques (plusieurs ne fonctionnent pas l'été) et dispose d'une offre conséquente en restauration. Lécherette attire ainsi des publics différents : vététistes, randonneurs sportifs, promeneurs ou encore simples visiteurs qui ne s'éloignent pas du parking et des restaurants.

Le site, conçu avant tout pour l'activité hivernale, souffre l'été d'une intégration paysagère plus délicate : impact fort des installations de remontées mécaniques et des trouées des pistes de ski, vastes surfaces en terre qui ressortent dans le paysage, vaste parking non aménagé et aux emplacements mal optimisés, etc. Le site présente pourtant quelques bâtiments et certains espaces de qualité, traités avec soin.

Il en ressort un espace globalement peu lisible, dont les contours sont mal définis, et qui joue mal son rôle d'interface entre l'espace aménagé et l'espace naturel. Cette transition, qui s'étire sur des centaines de mètres le long des pistes et des remontées mécaniques, ne met

pas en valeur le paysage remarquable qui entoure le site. Les nuisances et les manques sont ressenties avec d'autant plus de gêne : bruit de fond, poussière, conflits d'usage, stationnement mal optimisé, peu d'espace ombragés, jalonnement discret voire absent, etc.

**Le site doit parvenir à atteindre l'été le même niveau de qualité d'accueil qu'il propose l'hiver.**

Depuis Lécherette, la Cascade des Brochaux s'atteint en environ 30 minutes de marche, sur un agréable sentier qui alterne passages en sous-bois et alpages. Le site autour de la cascade est très dégagé, mettant parfaitement en valeur cette chute majestueuse. Quelques tables de pique-nique sont disposées au pied de la cascade et quelques pontons aident les randonneurs à traverser le torrent, pour aller au contact de l'eau, sous le déversoir sans danger de la cascade.

**Il en ressort un site qui se suffit à lui-même, où la quasi-absence d'installations humaines contraste positivement avec les nombreuses installations qui existent autour du refuge de l'Abri-cotinine, pourtant tout proche, et plus largement sur les autres sites. Ce site encore très préservé est un vrai point fort de la vallée, et gagnera à ne surtout pas être dénaturé.**



→ Lécherette un cadre idyllique...



→ ... mais un impact paysager fort des stationnements



→ Une transition peu marquée entre espaces aménagés...



→ ... et espaces naturels



→ Des espaces peu lisibles



→ Au delà de Lécherettes, de magnifiques paysages

## SYNTHÈSE

## ATOUTS

- ➔ Concentration des sites sur une vallée peu étendue
- ➔ Vallée déjà fréquentée et appréciée
- ➔ Des clientèles été-hiver
- ➔ Offre touristique variée
- ➔ Présence des stations à proximité (Morzine, Avoriaz, Les Gets, Chatel)
- ➔ Volonté de la commune de soutenir les acteurs locaux (exploitant agricole, commerçants, restaurateurs)
- ➔ Le paysage, le cadre bâti

## OPPORTUNITÉS

- ➔ Sites à fort potentiel
- ➔ Diversification touristique
- ➔ Les attentes clients sur un tourisme découverte
- ➔ Maîtrise foncière importante de la commune sur la plupart des sites
- ➔ Attrait pour les produits locaux
- ➔ Démarche ASMB sur les produits locaux
- ➔ Plusieurs infrastructures et services déjà existants et ayant montré leur potentiel l'hiver (notamment la navette, la télécabine d'Ardent et le parking d'Ardent)
- ➔ Important potentiel sur la valorisation du patrimoine matériel et immatériel

## FAIBLESSES

- ➔ Peu de données de fréquentation
- ➔ Gestion du stationnement
- ➔ Parkings sauvages
- ➔ Pollution des véhicules
- ➔ Saturation ponctuelle des sites
- ➔ Expérience client parfois désuète
- ➔ Offre agritouristique limitée
- ➔ Dépendance au positionnement unique «hameau des chèvres» aux Lindarets

## MENACES

- ➔ Image
- ➔ Surfréquentation qui dénature l'expérience touristique
- ➔ Attentes clientèles en forte évolution vers un tourisme de découverte (plus intimiste, plus expérientiel, slow-tourisme...)
- ➔ Pérennité de l'activité agricole, locomotive de l'attractivité des Lindarets
- ➔ Dénaturation des sites par un côté mercantile (Lindarets, Lécherette)
- ➔ Effets de la surfréquentation automobile (pollution, bruit).
- ➔ Risque d'accroissement de la fréquentation (à anticiper et à gérer) en conséquence de la valorisation des sites

## PARTIE 3



# UNE DÉMARCHE DE VALLÉE À CONSTRUIRE

• source : OT Vallée d'Autps

## AMÉLIORER LA MISE EN TOURISME DE LA VALLÉE

La vallée de Chéravaux du fait de sa configuration géographique se distingue dans son environnement touristique et peut offrir un positionnement différenciant et complémentaire des autres sites du Haut Chablais.

Entre le chef-lieu de la commune, authentique village montagnard, et le col de Joux Verte, c'est une succession de lieux emblématiques ayant chacun son originalité, son offre d'expérience à vivre, son ambiance.

En parallèle aux sites de Morzine, Avoriaz et des Gets dont les trois stations, de renommée internationale, marquent le paysage du fait de leur architecture,

de leurs équipements structurants, la vallée de Chéravaux propose une incursion dans une vallée de montagne qui se dévoile au fil des lieux.

Elle est également une transition, un espace singulier, avec le nord de la vallée d'Aulps qui relève davantage de la moyenne montagne, en termes de relief, de patrimoine bâti, de paysages marqués par l'activité agricole.

La vallée de Chéravaux doit davantage conforter ses singularités en améliorant le service apporté aux visiteurs par des aménagements rénovés et convénients et par une offre de découverte structurée.



• Les Lindarets, un patrimoine d'alpage à redécouvrir

### CELA SE TRADUIT PAR :

#### → Des actions transversales destinées :

- à améliorer la découverte des sites par une offre de balades autour des patrimoines naturels et culturels, de l'alpage. Cela nécessite la réalisation de sentiers dédiés, d'une mise en scène des thématiques et d'outils de médiation, ainsi que l'implication des accompagnateurs en montagne et guides conférenciers qui pourront animer des visites.

- à faciliter les mobilités douces en particulier avec la poursuite de l'expérimentation de l'ouverture estivale du télécabine d'Ardent avec une meilleure analyse de la satisfaction et des attentes des usagers. Cela peut se concrétiser aussi par des investissements sur des aménagements permettant la découverte douce de la vallée : sentiers piétons, VTT, VTTAE

- la communication sur la vallée, son offre, ce qu'elle apporte aux visiteurs

#### → Des actions localisées site par site pour la requalification d'espaces pour les rendre plus agréables aux usagers :

- restructuration des parkings
- restructuration des abords du lac
- réorganisation de cheminements
- requalification des espaces publics dans les hameaux
- requalification paysagère pour les parkings, abords de bâtiments, départs de randonnée...



• Aménagement ludique, Savoie (source Pic Bois)



• Promenade de découverte des Aiguilles d'Arves



• Activités pédagogiques autour de l'alpage



• Signalétique culturelle, Géoparc Chablais

DES ARTICULATIONS PEUVENT ÊTRE RENFORCÉES AVEC LE GÉOPARC DU CHABLAIS. EN EFFET LE LAC DE MONTRIOND EST UN DES GÉOSITES ET PLUSIEURS AUTES GÉOSITES SONT À PROXIMITÉ DE LA VALLÉE :

- les ardoisières de Morzine,
- le col de Bassachaux,
- Le lac des Plagnes.

DES SITES PARTENAIRES NE SONT PAS TRÈS ÉLOIGNÉS NON PLUS :

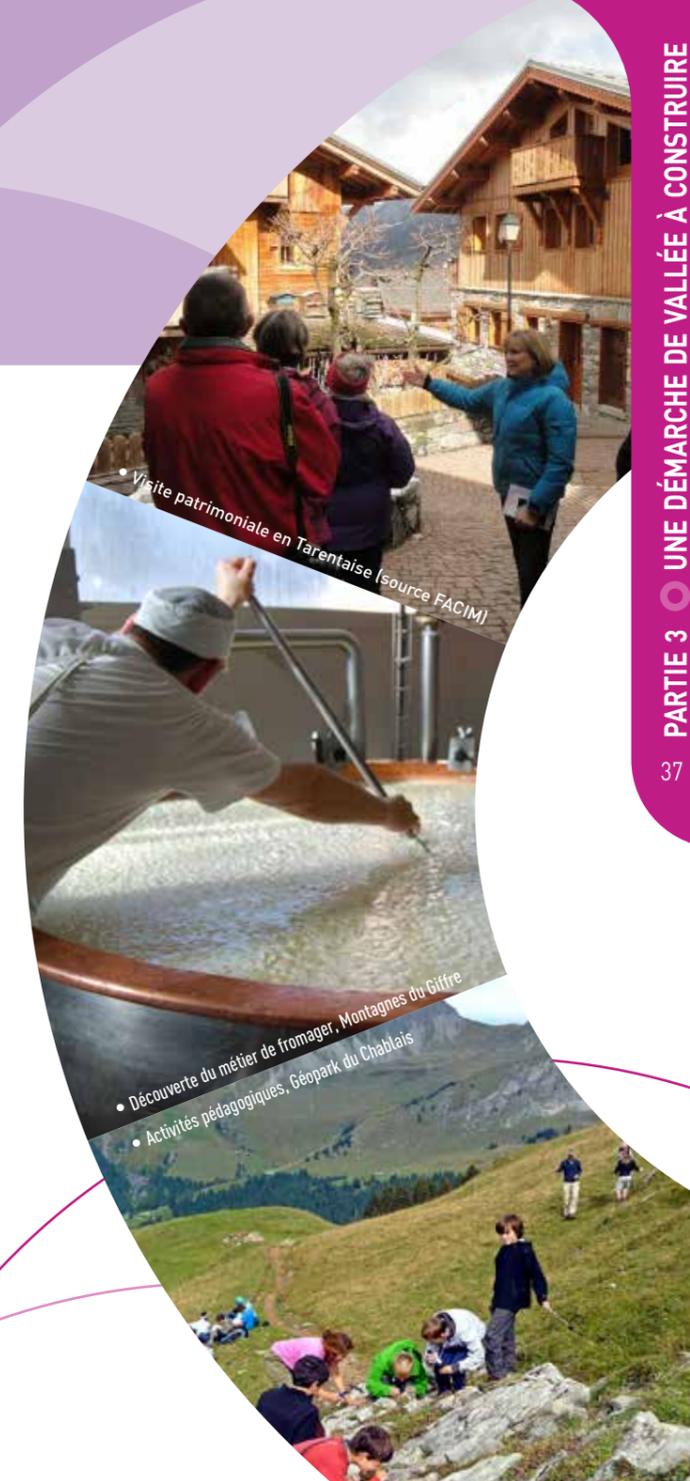
- Le Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps,
- Le Musée des Musiques Mécaniques aux Gets.

LA VALLÉE DE CHÉRAVAUX, POURRAIT DEVENIR LIEU EMBLÉMATIQUE DU GÉOPARC DU CHABLAIS EN RÉPONDANT À DEUX ENJEUX FORTS DES GÉOPARCS :

- L'éducation et la formation : les Géoparcs mondiaux UNESCO mettent en œuvre des activités éducatives, avec pour objectif de transmettre les connaissances du patrimoine géologique et ses liens avec d'autres aspects des patrimoines naturel, culturel et immatériel ;

- Le tourisme : Les Géoparcs mondiaux UNESCO favorisent le développement économique local durable principalement par le géotourisme.

La reconfiguration des espaces, l'aménagement de sentiers de découverte, l'organisation d'animations dans l'esprit proposé par le réseau UNESCO permettront à la vallée de Chéravaux de bénéficier de la valorisation que propose le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais).



• Visite patrimoniale en Tarentaise (source FACIM)

• Découverte du métier de fromager, Montagnes du Giffre  
• Activités pédagogiques, Géoparc du Chablais

## UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ QUI DOIT S'INSCRIRE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET COORDONNÉE

### → AXE 1

#### VALORISER ET OPTIMISER L'OFFRE EXISTANTE DANS UN OBJECTIF DE REPORT MODAL

##### → La stratégie de la commune poursuit les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre une stratégie de mobilité à l'échelle de la vallée, et non plus de façon morcelée, qui sera possible uniquement avec l'adhésion de l'ensemble des acteurs concernés (commune, EPCI, Département, Région, SERMA).
- Œuvrer pour un report modal à la source, qui commence par la problématique de l'accès au massif du Haut-Chablais et aux communes de Montriond et Morzine
- Un fort potentiel de report modal à partir d'une offre déjà existante et à valoriser, sur le modèle du fonctionnement hivernal : navette, télécabine et parking d'Ardent, marche. Une amélioration du service doit être poursuivie (aménagement d'abris aux arrêts de la navette par exemple).
- Une offre de mobilité alternative à développer ou à consolider : une configuration de la vallée qui présente notamment un fort potentiel pour le vélo à assistance électrique (VAE), qui nécessite l'installation de bornes de recharges et l'aménagement de parkings à vélos, au lac en particulier.
- Coordonner les offres, pour un parcours fluide et à tarif raisonnable, en particulier pour les familles, principale clientèle ciblée

- Mieux coordonner l'offre de mobilité, en tenant davantage compte des pratiques des visiteurs : articulation des horaires navette/télécabine, adaptation aux horaires de fréquentation, renforcement de l'offre pendant le mois d'août et les week-ends du début de saison, ou pendant les heures de pointe, etc.
- Améliorer la communication autour de l'offre en mobilités dans l'ensemble de la vallée, en coordination avec les AOM, les Offices de Tourisme, le réseau d'hébergeurs, de commerçants, etc.
- Faire de la télécabine et de la navette des outils d'attractivité pour la vallée, en étant des services et supports de visite à part entière pour rendre l'expérience positive (la télécabine en particulier, qui permet de voir la vallée « autrement ») : amélioration la qualité des déplacements pour améliorer la qualité du tourisme dans la vallée.
- Anticiper une hausse de la fréquentation en conséquence de la requalification des sites de la vallée

### → AXE 2

#### AMÉLIORER LA GESTION DU STATIONNEMENT, DÉVELOPPER DES RETOMBÉES POUR AMÉLIORER LE SERVICE

Répondre à une situation critique sur les sites les plus sensibles (le Lac, Les Lindarets, Lécherette) : réduction des capacités aux Lindarets et à Lécherette, amélioration de la lisibilité des aménagements, lutte contre le stationnement sauvage, reconquête de l'espace public au profit des piétons.

- Instauration d'une tarification dissuasive dans tout ou partie des parkings supérieurs de la vallée (Lécherette en particulier) pour favoriser le report sur l'immense parking d'Ardent, idéalement situé.
- Améliorer la qualité des infrastructures existantes et des services proposés sur les points de stationnement (toilettes, points d'eau, liaisons piétonnes, etc.).
- Communiquer, expliquer et sensibiliser le public sur les changements, ce qui permet une plus grande adhésion et participe notamment à une meilleure acceptation sociale de la mise en place d'une tarification du stationnement.

### → AXE 3

#### RENFORCER LE SUIVI, LES EXPÉRIMENTATIONS ET L'ÉVALUATION EN CONTINU POUR CONTINUER À AMÉLIORER LE SERVICE À L'AVENIR

- Poursuivre le suivi des comptages routiers, en installant un point de comptage supplémentaire dans la partie inférieure de la vallée, au niveau du lac
- Poursuivre l'expérimentation de l'ouverture estivale de la télécabine d'Ardent, en améliorant le service par rapport à 2021 et évaluant l'effet d'une tarification plus attractive
- Suivi des recettes de stationnement
- Mise en place progressive d'une stratégie globale recettes/dépenses à l'échelle de la vallée, les recettes générées sur un site pouvant amortir les investissements d'un autre, ou le déficit d'exploitation de la télécabine et de la navette.
- Réaliser des enquêtes de satisfaction et retours-clients en lien avec les Offices de Tourisme et les réseaux d'hébergeurs et commerçants, pour mieux comprendre les besoins et les pratiques de déplacement des visiteurs : nombre de déplacements, horaires de visites, durée du stationnement, modes de déplacements utilisés, etc. L'objectif est de permettre une meilleure adaptation de l'offre vis-à-vis des différents types d'usagers et de clientèle.



• Arrêt de bus intégré en façade du centre d'accueil, Lac de Carezza, Italie



• Installation de sanitaires, parking du Lac de Montriond (Est)



• Communication sur la tarification, Pont d'Espagne (Pyrénées)



• Communiquer auprès des visiteurs (OT Vallée d'Aulps)

## UNE REQUALIFICATION DES SITES INDISPENSABLE, AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

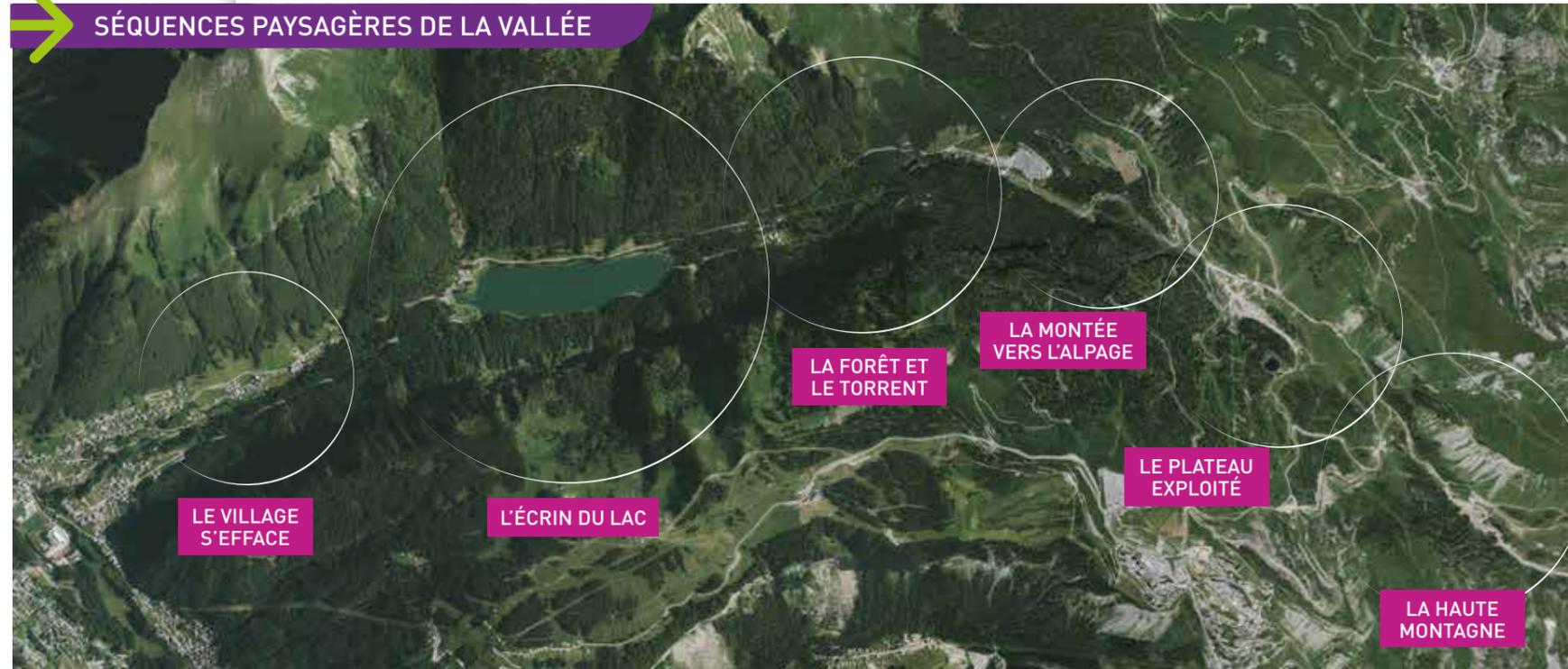
### → UNE IDENTITÉ PROPRE DE LA VALLÉE À RÉVÉLER ET À CONFORTER

- S'appuyer sur les grandes séquences paysagères qui rythment le parcours touristique tout au long de la vallée : des aménagements pour magnifier le grand paysage, point fort de la vallée.
- L'arrivée au lac : une entrée dans la vallée à « marquer »
- Proposer des aménagements qui invitent le visiteur à s'imprégner des lieux et du paysage montagnard qui l'entourent, et à en faire pleinement partie : remettre le piéton au cœur de l'espace public et de la visite du hameau aux Lindarets, mettre en scène l'arrivée au lac de Montriond, se sentir au cœur même du paysage sur la passerelle et le belvédère de la Cascade d'Ardent,

changer de point de vue et admirer la vallée d'en haut grâce à la télécabine d'Ardent... Mais aussi ménager des portions de vallée avec peu ou pas d'aménagements, des respirations indispensables à l'équilibre des lieux (exemple de la Cascade des Brochoux).

- Concevoir des aménagements qui dépassent un rôle purement utilitaire, et qui jouent avec les émotions et les sens, omniprésents dans les espaces naturels montagnards, en développant l'approche sensible des éléments et de la vallée : la forêt, l'eau, la roche, les parois, le ciel, les bruits de la nature, la faune et la flore...

### → SÉQUENCES PAYSAGÈRES DE LA VALLÉE



### → UN IMPORTANT POTENTIEL DE REQUALIFICATION, VOIRE DE RECONQUÊTE, DES ESPACES PUBLICS

- Un besoin de reconquérir les espaces publics aujourd'hui asphyxiés par une place excessive accordée aux automobiles. Il s'agit ici d'œuvrer dans une logique de rééquilibrage de l'espace (modes actifs / modes motorisés), de redonner de la « respiration » aux sites, en redéfinissant les espaces de circulation et de stationnement notamment. C'est particulièrement le cas du hameau des Lindarets, où piétons et chèvres sont aujourd'hui menacés par une répartition des espaces totalement déséquilibrée au profit des modes motorisés.
- Améliorer la lisibilité des espaces, en particulier les interfaces espaces urbanisés / espaces naturels.
- Requalifier les espaces pour améliorer la qualité de l'expérience client : travail sur les matériaux (de préférence locaux, biosourcés,

durables et perméables...), le design, la fluidité du parcours du visiteur, etc.

- Travailler davantage sur la dimension patrimoniale : des aménagements pour mettre en valeur la mémoire du temps (préserver et rénover avec soin les vieux chalets, partager la mémoire des usages ancestraux), le savoir-faire (l'artisanat, l'alpage, l'agriculture, etc.)...

• Anticiper le fait que la valorisation des sites de la vallée peut provoquer une plus grande attractivité et une fréquentation croissante, qui peut nécessiter une plus grande attention encore sur les sites naturels les plus sensibles (la Cascade des Brochoux par exemple).

- Des aménagements qui doivent ainsi répondre à une logique de transition(s).

photos  
espaces  
publics

## UNE EXIGENCE DE QUALITÉ DES ESPACES POUR AMÉLIORER LES PARCOURS-CLIENTS

**En dehors de quelques lieux requalifiés, l'une des faiblesses des sites de la vallée est une certaine «pauvreté» des espaces publics. Sans entrer dans une démarche de suréquipement de la montagne qui serait inappropriée et contreproductive, la vallée gagnera à ponctuellement repenser ses installations supports de visite.**

- Repenser le jalonnement, avec une communication plus orientée vers les modes actifs
- Améliorer et développer l'offre en panneaux d'information modernes, sur le modèle des totems du Géopark du Chablais, qui pourraient être davantage valorisés ou mieux localisés
- Développer avec soin le mobilier urbain pour inciter les visiteurs à étirer leur temps de visite dans quelques secteurs clés comme Les Lindarets et Ardent : installation de bancs et tables de pique-nique, aménagements légers de belvédères ou points de vue, etc.

- Penser les aménagements dans une logique d'inclusion pour toucher des publics plus larges : mobilier urbain adapté, installations accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux handicaps sensoriels, etc.
- Requalifier les espaces publics d'attente et d'arrêt dans lesquels le visiteur passe du temps : parkings, arrêts de la navette, parvis de la télécabine, points de vue, aires de pique-nique, etc.
- Travailler l'homogénéité des styles et design des aménagements, installations, enseignes, panneaux et autres mobiliers urbains pour renforcer la recherche d'une identité propre de la vallée de Chérayaux.

## AMBIANCES RECHERCHÉES

La requalification de ces différents sites poursuit ainsi des objectifs qui s'inscrivent à des échelles différentes, dans l'orientation globale que c'est une somme de petites interventions ciblées (et pas nécessairement d'envergure), qui peuvent considérablement valoriser la vallée, en améliorant la cohérence entre les sites, la qualité du parcours-client et l'image véhiculée par la vallée. C'est pourquoi une même agence d'architectes-paysagistes concepteurs travaille actuellement sur la requalification parallèle de plusieurs sites (la Cascade d'Ardent et ses abords, le parking d'Ardent et le hameau des Lindarets).



• Belvédère à Aurlandsfjellet (Norvège)



• Col de la Joux Verte, Montriond (74)



• Vénosc (38)



• Saint-Christophe en Oisans (38)



• Saint Véran (05)



• Bonneval sur Arc (73)



• Vénosc (38)



• Val di Rhêmes (Italie)



• Satarma, Valais (Suisse)

# PHOTO FEUX DU LAC

PARTIE 4



**DES ACTIONS CIBLÉES  
SITE PAR SITE**

## RETROUVER L'ÉCRIN DU LAC DE MONTRIOND

APRÈS LA RÉCENTE REQUALIFICATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DU « BOUT DU LAC » (RIVE EST) ET DU CHEMIN DU TOUR DU LAC, AUJOURD'HUI ACHEVÉES, LES INTERVENTIONS À VENIR VONT SE CONCENTRER SUR LA PARTIE OUEST DU LAC, QUI MARQUE L'ARRIVÉE SUR LE SITE.

### CES ACTIONS POURSUIVENT DEUX AMBITIONS :

- Une reconquête des abords immédiats du lac, dans une volonté de réparation paysagère et d'effacement de la place de l'automobile au profit du piéton
- Une véritable « mise en scène » de l'arrivée au Lac, premier site qui doit davantage marquer l'entrée au cœur de la vallée des Chéravaux.

### CELA SE TRADUIT PAR :

- Le déplacement plus en aval, au sein de la forêt, de l'essentiel des stationnements (aujourd'hui proches de l'eau et très impactants d'un point de vue paysager) afin de libérer largement la vue sur le lac : projet de 270 places environ, réparties en plusieurs poches de stationnement épousant le relief de la forêt
- La reconquête de l'espace public ainsi libéré, pour l'aménagement de pelouses, d'espaces plantés et d'espaces de détente.

- La valorisation de l'offre de mobilités alternatives : mise en valeur de l'arrêt de la navette gratuite et aménagement d'un parking réservés aux cycles (avec installation de bornes de recharges de VAE).
- La requalification des « chalets d'activités » aujourd'hui vieillissants (chalet des balades en poney, chalet du mini-golf, chalet de la surveillance nautique...) : un concours d'architecte est envisagé.



### → Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Montriond / CD 74 pour les aménagements de la RD

→ Statut : études de maîtrise d'œuvre en cours, confiées à un paysagiste-concepteur.

### → Calendrier prévisionnel :

→ Livraison en ?

→ Coût : ?

Document de travail,  
Atelier AXE

Entrée du  
parking

Places existantes  
conservées (= 20)

Accès parking  
service



Aménagement  
paysager ponctuel



Totem (arts...)



Bâtiments existants



Parcours VTT



Chemin existant



Départ circuit "Art"

Échelle :

1/1000



Plan du projet de parking au Lac de Montriond  
ainsi que l'aménagement des abords du Lac

## MAGNIFIER LA CASCADE D'ARDENT

**Le site de la cascade d'Ardent présente un fort potentiel de valorisation,** car il est accessible depuis deux côtés (immédiatement par la route, et sans difficulté par le sentier qui relie le Lac à Lécherette) et le secteur d'Ardent est amené à gagner en attractivité avec la valorisation de la télécabine et son grand parking, et la réalisation du programme d'hébergement touristique.

La commune projette le réaménagement complet du site de la cascade (passerelle, belvédère et abords). Les aménagements seront pensés dans une volonté d'être au service d'une véritable « immersion » dans ce site spectaculaire, au plus près de la cascade et des éléments, et de permettre un véritable petit circuit pédestre reliant Ardent et les deux belvédères sur la cascade.

**L'ampleur et la complexité des travaux et des acquisitions foncières, incomplètes à ce jour, rendent nécessaire une réalisation en plusieurs phases, qui seraient les suivantes :**

### PHASE 1

#### MAÎTRISE FONCIÈRE COMPLÈTE

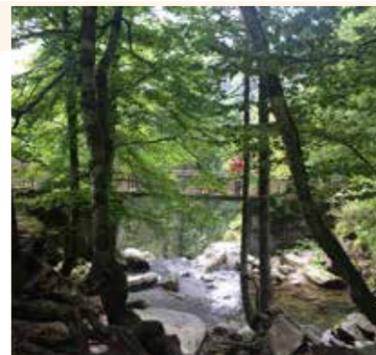
- remplacement de la passerelle actuelle
- création d'un belvédère « pas dans le vide » en contrebas de la cascade
- sécurisation des abords de la cascade
- aménagement du parking Eaux Vives
- remise en état du vieux pont de pierre

### PHASE 2

#### MAÎTRISE FONCIÈRE PARTIELLE (EN COURS)

- réalisation d'un belvédère depuis la RD 228 (secteur paravalanche)
- aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisé PMR depuis le parking Eaux-Vives (réfection des sentiers et construction de passerelles)
- aménagement d'une aire de pique-nique sur la berge de la Dranse
- nettoyage de la berge de la Dranse

L'hypothèse d'intégrer l'ancienne crêperie, devenue une résidence secondaire depuis plusieurs décennies, dans le réaménagement du site est aussi étudiée. La commune ambitionne de préempter le bâtiment en cas de vente, ce qui offrirait l'opportunité de proposer à nouveau une offre de petite restauration à proximité immédiate de la cascade, qui rencontrait un vrai succès à l'époque.



#### → Maitrise d'ouvrage :

Commune  
de Montriond  
/ CD 74 pour les  
aménagement de la RD

→ **Statut :** études de  
maîtrise d'œuvre en  
cours, confiées à un  
paysagiste-concepteur.

→ **Conditions de  
réalisation :** acquisitions  
foncières en cours

→ **Calendrier  
prévisionnel :**  
livraison en ? pour  
la 1<sup>re</sup> phase

→ **Coût :** ?

## SCHéMA - plan



## VALORISER LES ATOUTS DU HAMEAU D'ARDENT



En complément de la requalification de l'entrée du hameau (voir planche précédente), la commune a l'objectif de considérablement améliorer l'attractivité estivale du grand parking d'Ardent, pour en faire un vecteur majeur de la stratégie de report modal dans la partie supérieure de la vallée, en articulation avec la télécabine. Il faut pour cela changer totalement l'image des lieux, et en faire un site attractif, doté de tous les services nécessaires pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions :

- Amélioration de la signalisation et du jalonnement depuis la RD228
- Plantation d'arbres sur les talus du parking, pour apporter de l'ombre, réduire l'effet d'îlot de chaleur et réparer l'impact paysager de cet aménagement
- Requalification de la zone d'accueil face à la télécabine en un espace beaucoup plus accueillant
- Aménagement d'un abribus à l'aire d'arrivée de la navette
- Aménagement de sanitaires
- Installation d'un point d'eau
- Aménagement d'un « point bleu » pour les camping-cars, qui ne seront pas autorisés à monter plus haut dans la vallée
- Réfection des cheminements piétons, en particulier les cheminements les plus pentus qui descendent du parking en direction de la télécabine.

→ **Maîtrise d'ouvrage :**  
Commune de Montriond

→ **Statut :** études de maîtrise d'œuvre en cours, confiées à un paysagiste-concepteur.

→ **Conditions de réalisation :** acquisitions foncières en cours

→ **Calendrier prévisionnel :** ?

→ **Coût :** ?



## REDÉCOUVRIR LE HAMEAU D'ALPAGE DES LINDARETS



La commune se projette à l'horizon d'une vingtaine d'années pour complètement requalifier le hameau des Lindarets, dans l'objectif de remettre en valeur les activités et le savoir-faire qui ont créé et fait rayonner ce hameau dans l'histoire de la vallée.

Il s'agira ici de concilier une activité touristique économique indispensable (restaurants, commerces), et un patrimoine historique, vivant et évolutif dans lequel le visiteur redevient acteur de sa visite. Dans l'immédiat, plusieurs axes de requalification sont étudiés, dans l'objectif d'un démarrage rapide des premiers travaux, le site étant l'une des priorités de la vallée.

- Reconquête de l'espace public pour remettre le piéton au cœur du hameau : requalification des espaces publics aujourd'hui négligés, installation de mobilier urbain invitant à passer du temps dans le hameau et réduction de la place accordée aux voitures
- Déplacement de l'espace de vente de l'atelier de production de l'alpagiste dans une partie mieux visible du hameau
- Des aménagements pour mettre en valeur la dimension patrimoniale forte du hameau, la présence du troupeau au cœur des chalets et la singularité de cet ancien hameau d'alpage : travail de mémoire (par exemple l'installation de photos historiques dans l'espace public), aménagement d'un signal fort (par exemple de type carillon ou cloche), etc.
- Réduction forte du nombre de stationnements, et déplacement des parkings à l'extérieur du hameau
- Elaboration d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères, qui sera annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, pour encadrer systématiquement les futures rénovation des chalets
- Hypothèse étudiée à terme de piétonner intégralement le hameau en réalisant un court contournement routier dont la faisabilité reste à ce jour à étudier.

La commune possède à ce jour une maîtrise foncière quasi-totale du foncier.

### → Maitrise d'ouvrage :

Commune de Montriond  
/ CD 74 pour les  
aménagement de la RD

→ **Statut** : études de maîtrise  
d'œuvre en  
cours, confiées à un  
paysagiste-concepteur.

### → Conditions de réalisation :

phasage des travaux ;  
piétonnisation intégrale  
conditionnée à la faisabilité du  
contournement routier, non  
étudiée à ce jour.

→ **Calendrier  
prévisionnel** : livraison en  
? pour  
la 1<sup>re</sup> phase

→ **Coût** : ?

# SCHéMA - plan

## photos

## REPENSER LÉCHERETTE COMME LA PORTE D'ENTRÉE VERS LA HAUTE- MONTAGNE

LE SITE DE LÉCHERETTE A VOCATION À DEMEURER  
LE CŒUR NÉVRALGIQUE DE L'ACTIVITÉ HIVERNALE LIÉE  
À L'EXPLOITATION DU DOMAINE SKIABLE.  
MAIS DES ACTIONS SONT INDISPENSABLES POUR  
REQUALIFIER SON INTÉGRATION ET SON POSITIONNEMENT  
TOURISTIQUE L'ÉTÉ, DANS UNE LOGIQUE « D'EFFACEMENT ».

### LES INTERVENTIONS CIBLÉES VISENT À RÉDUIRE L'IMPACT PAYSAGER DES INFRASTRUCTURES ET À CE QUE CE SITE GAGNE EN LISIBILITÉ :

- Concilier une vocation de cœur de l'activité économique et de loisirs de la haute-vallée (remontées mécaniques, itinéraires de VTT, restaurants) et un rôle d'entrée au cœur de l'espace naturel.
- Faire ainsi de Lécherette une véritable « porte d'entrée » vers la montagne, en améliorant la lisibilité de l'espace de stationnement, et en qualifiant davantage le départ des randonnées : le visiteur doit davantage sentir qu'à partir du moment où quitte le parking de Lécherette, il entre véritablement dans un espace « naturel » remarquable.

- Réparer l'intégration paysagère de l'espace de stationnement, par l'aménagement de stationnements végétalisés perméables et la reconquête des abords des restaurants (engazonnement)
- Travailler avec l'exploitant du domaine skiable pour améliorer l'intégration paysagère des installations de remontées mécaniques (retirer les installations qui ne servent pas l'été, engazonner les surfaces aujourd'hui laissées en terre, réduire le ruissellement, etc.), dans l'objectif d'atteindre une qualité paysagère proche de celle atteinte au Golf d'Avoriaz voisin, lui aussi situé sur le domaine skiable.

- Préserver les sentiers de l'érosion causée par le passage répété des VTT (installation d'une signalétique ou d'aménagements contraignant leur passage en limite des sentiers), et améliorer la cohabitation entre randonneurs et vététistes.
- Préserver la majesté de la Cascade des Brochoux en limitant au maximum ses aménagements. Seul un petit ponton permettant de sécuriser la traversée du torrent sera aménagé, afin que les visiteurs puissent se déplacer à leur guise tout autour du réceptacle de la cascade.

→ **Maitrise d'ouvrage :**  
Commune de Montriond

→ **Statut :** études de maîtrise d'œuvre en cours, confiées à un paysagiste-concepteur.

→ **Conditions de réalisation :** travail en cours avec la SERMA (exploitant des remontées mécaniques)

→ **Calendrier prévisionnel :** livraison en ?

→ **Coût :** ?



→ Gestion des flux piétonniers  
(chemin du Cirque de Gavarnie)



→ Départ de randonnées,  
Parc National des Écrins



→ Le Golf d'Avoriaz sur  
le domaine skiable



## SYNTHÈSE DES ACTIONS

### ACTIONS TRANSVERSALES

LIEU/OBJET	DESCRIPTIF DE L'ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE PRESENTI	PARTENAIRES POTENTIELS	CALENDRIER DE MISE EN PLACE	COÛT PRÉVISIONNEL	SUBVENTIONS ATTENDUES
<b>EXPÉRIENCE TOURISTIQUE</b>	Développement de l'offre de balades commentées autour du patrimoine, de l'alpage et des milieux naturels	Commune / Office de Tourisme / CCHC	Accompagnateurs en montagne, restaurateurs, commerçants, alpagiste	2022	?	
<b>COMMUNICATION, JALONNEMENT</b>	Promotion d'une identité « Vallée de Chéravaux » dans la communication touristique	Commune / Office de Tourisme / CCHC	Hébergeurs, restaurateurs, commerçants	2022		
	Travail sur les parcours des visiteurs, le jalonnement	Commune / SERMA / Office de Tourisme / CCHC		2022		
<b>MOBILITÉS</b>	Renforcer et poursuivre le suivi des fréquentations : installation d'un second compteur permanent de trafic routier (dans le secteur du Lac)	CCHC (services aménagement et mobilités) / Commune		2022		
	Poursuite de l'expérimentation de la télécabine d'Arden : prise en charge du déficit d'exploitation à l'été 2022			2022		
	Réalisation d'une étude sur les pratiques des visiteurs et leur satisfaction			2022		

### ACTIONS LOCALISÉES

LIEU/OBJET	DESCRIPTIF DE L'ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE PRESENTI	PARTENAIRES POTENTIELS	CALENDRIER DE MISE EN PLACE	COÛT PRÉVISIONNEL	SUBVENTIONS ATTENDUES
<b>LAC DE MONTRIOND</b>	Réfection du cheminement piéton du tour du lac	Commune	Hébergeurs, restaurateurs, commerçants du lac	Achevé en 2021	?	
	Requalification complète du parking et des espaces publics à l'amont du lac (réparation paysagère du parking, installations de sanitaires)	Commune	Hébergeurs, restaurateurs, commerçants du lac	Achevé en 2021		
	Mise en conformité réglementaire ARS de l'aire de baignade	Commune		Automne 2021	265 000 €	
	Restructuration complète des abords à l'aval du lac : déplacement du parking dans la forêt et réorganisation des cheminements, requalification des espaces publics, modernisation des cabanons d'activités (surveillance de la baignade et offre de loisirs).	Commune / CD 74	Hébergeurs, restaurateurs, commerçants du lac, habitants			
<b>CASCADE D'ARDENT</b>	Phase 1 : rénovation complète de la passerelle piétonne surplombant la cascade, sécurisation des abords de la cascade	Commune / Office de Tourisme / CCHC		?	?	
	Phase 2 : création d'un belvédère le long de la route départementale, et sa desserte piétonne sécurisée	Commune / CD 74		?		
<b>HAMEAU D'ARDENT</b>	Requalification de l'entrée du hameau : aménagement d'une aire de stationnement et de cheminements piétons sécurisés	Commune / CD 74		2022		
	Remise en valeur du Pont de Pierre et des rives du torrent, aménagement d'une aire de pique-nique	Commune		2022		
	Végétalisation et requalification paysagère du parking d'Arden, aménagement d'un espace de services pour les camping-cars	Commune / SERMA		2022		
<b>LES LINDARETS</b>	Déplacement du magasin de transformation et de vente de fromage	Commune / Alpagiste		?	?	
	Requalification des espaces publics du hameau (y compris jalonnement, enseignes, design des aménagements)	Commune / CD 74	Restaurateurs, commerçants, alpagiste	?	?	
	Elaboration d'un cahier de préconisations architecturales et paysagères pour la rénovation des chalets des Lindarets, à annexer au PLUi	Commune / CCHC				
<b>LÉCHERETTE</b>	Requalification paysagère (parking, abords des bâtiments, départ de randonnées, intégration des installations des remontées)	Commune / SERMA				
<b>CASCADE DES BROCHAUX</b>	Sécurisation des abords de la cascade : installation d'une petite passerelle sur le torrent	Commune				



POINT DE COMPTAGE N°2  
en amont de Lécherette  
(point haut)



**CCHC**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**HAUT-CHABLAIS**

**Sandra LARDY**

CHEFFE DE PROJETS DE TERRITOIRE  
projets@hautchablais.fr

Communauté de Communes du Haut-Chablais  
[www.cc-hautchablais.fr](http://www.cc-hautchablais.fr)



**Jean-Claude DENNE**

MAIRE DE MONTRIOND  
contact

[www.mairie-montriond.fr](http://www.mairie-montriond.fr)

